



Val-d'Or

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2019-22**

AVIS est donné que le conseil de ville, lors de sa séance tenue le mardi 21 mai 2019, a adopté le premier projet de règlement 2019-22, amendant le règlement de zonage 2014-14 en autorisant spécifiquement dans la zone 604-la l'usage *Club de VHR (véhicule hors route)*.

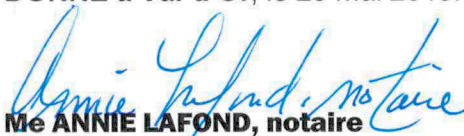
La zone 604-la est située dans le parc industriel, au nord du boulevard Tétrault, approximativement entre le boulevard Jean-Jacques-Cossette et la rue de l'Hydro, et comprend une partie des rues de l'Hydro, Léo-Fournier, Jules-Brisebois, chemin du Lac et boul. Tétrault.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le conseil de ville tiendra une assemblée de consultation publique à l'égard de ce projet de règlement le lundi 17 juin 2019, à compter de 19 h 30, dans la salle réservée aux délibérations du conseil de ville, située au 855 de la 2^e Avenue à Val-d'Or. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption; il entendra les personnes et les organismes désirant s'exprimer.

Ce projet de règlement, ainsi qu'un plan montrant la zone 604-la, sont disponibles pour consultation au Service du greffe de l'hôtel de ville, 855, 2^e Avenue à Val-d'Or, aux heures normales d'ouverture des bureaux.

DONNÉ à Val-d'Or, le 29 mai 2019.


Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière